



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/10/15

Reçu en Préfecture le : 02/11/15
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 26 octobre 2015
D-2015/490

Aujourd'hui 26 octobre 2015, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruption de séance de 17h10 à 17h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Excusés :

Madame Ana maria TORRES, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE

Contrat local de santé de Bordeaux. Autorisation. Signature.

Monsieur Nicolas BRUGERE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le contrat local de santé de Bordeaux et son plan d'actions opérationnel ont été adoptés par le conseil municipal le 24 novembre 2014.

Avec 7 autres signataires, la Ville de Bordeaux s'est engagée sur six axes d'intervention stratégiques dans un objectif de réduction des inégalités de santé :

Axe 1 : Développer la prévention dédiée aux enfants et aux jeunes et soutenir la parentalité ;

Axe 2 : Promouvoir le bien vieillir ;

Axe 3 : Aller au-devant et accompagner les plus vulnérables vers la santé ;

Axe 4 : Aménager des cadres de vie favorables à la santé ;

Axe 5 : Renforcer les réseaux d'acteurs autour des enjeux de santé mentale ;

Axe 6 : Animer, évaluer le Contrat local de Santé et produire une expertise et une observation en santé soucieuses des spécificités socio-spatiales.

Cette première année de réalisation a permis la déclinaison de ces axes en actions concrètes en faveur des Bordelais, des plus jeunes aux plus âgés, avec une attention particulière accordée aux plus fragiles d'entre eux.

Trois de ces projets font l'objet de cette délibération :

- en matière de périnatalité, la mise en place d'un groupe de parole avec traducteurs pour femmes enceintes et jeunes mères migrantes.

La période périnatale est d'autant plus à risque de vulnérabilité et détresse psychique que les femmes étrangères se trouvent confrontées à la barrière de la langue. Cette action est animée par la psychologue de l'association Mana accompagnée par une sage femme et des traductrices.

- sur la question de l'hyperalcoolisation des jeunes : la mise en place d'un Observatoire

Le programme *Festiv'attitude* piloté par la Ville de Bordeaux depuis 2007 promeut la modération des consommations et la solidarité dans la fête et s'efforce de réduire les risques associés. Un travail important a été réalisé avec les établissements de nuit, la grande distribution, les transports publics ... Des équipes de prévention et réduction des risques interviennent chaque semaine auprès des jeunes sur les espaces publics festifs et dans le tramway.

Les causes de ces nouveaux comportements vis à vis de l'alcool sont variées et complexes. Elles justifient des recherches afin d'affiner les actions de prévention et de réduction des risques de ces conduites.

Les partenaires du programme *Festiv'attitude* souhaitent mettre en place un observatoire local des phénomènes d'hyper alcoolisation des jeunes et de leurs conséquences sanitaires et sociales.

Il s'agira :

- de rassembler régulièrement sur un tableau de bord unique les statistiques du SAMU-Centre 15, de SOS médecins, des services d'urgence du CHU, de la police, des différents acteurs de prévention, ...
- d'analyser ces données (suivi dans le temps et l'espace du phénomène, meilleure connaissance du profil des jeunes concernés et de leurs comportements) afin d'optimiser les actions de prévention et de réduction des risques, tant dans le domaine de la santé publique que dans celui de la sécurité ;
- à terme, d'élaborer un protocole de prise en charge partagé.

La création de ce tableau de bord est confiée au centre de recherche "Epidémiologie et Biostatistique" de l'Université de Bordeaux en partenariat avec l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale.

Enfin, en matière de santé mentale, l'association SOS Amitiés poursuit son action de soutien psychologique aux personnes isolées 7 jours sur 7, de jour comme de nuit, et la Ville apporte sa contribution à l'action renforcée de recrutement, de formation et de supervision des écoutants à hauteur de 1 000 €.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser :

- une subvention de 2650 euros à l'Université de Bordeaux ;
- une subvention de 2000 euros à l'association MANA ;
- une subvention de 1000 euros à SOS Amitiés.

Ces dépenses sont prévues au budget 2015 sur l'opération P1270005, compte 6574, fonction 522.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 octobre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas BRUGERE